Extrait N° 18 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 29 SEPTEMBRE 2006

L'an deux mil six, le vingt neuf septembre, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 21 septembre 2006 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 17.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean Daniel – M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex – Mme ZETTOR Jacqueline – Mme MARA Simone – M. AARON Jean Marc – Mme MARCHAND Gladys - M. TOUPIN Jean René – Mme LAMOLY Viviane - Melle ROMAINSTAL Géraldine – Mme CADAS Isabelle – M. FRINGUE Mickaël - M RIVIERE Raphaël

Absents : M ABELARD Georges - M. HOARAU Alex – Mme GRONDIN Céline – M. RIVIERE Lucien – Mme CADERBY Armande – M. FERRERE Eric **(arrivé à 18 H 20)*** – Mme GATELLE Marie Benoîte – M. DENNEMONT Nicolas.

Procuration : Mme SERMANDE Philomène a donné mandat à M. MONDON René - M. GRONDIN Jules a donné mandat à Mme BAILLIF Line - Mme MEZINO Sylvaine a donné mandat à M DENNEMONT Michel - Mme CADAS Virginie a donné mandat à M FRINGUE Mickaël

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

- **M. FERRERE Eric est arrivé lors de la discussion de la cinquième affaire**

& &
&

AFFAIRE N° 18 / Plan Local d'Insertion 2006 - Approbation

En application de la loi d'Orientation pour l'Outre Mer, le Conseil est invité à prendre connaissance du Plan Local d'Insertion élaboré par l'Agence d'Insertion concernant la Commune des Avirons

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

Le PLI rappelle que la Commune compte 691 bénéficiaires du RMI soit 9 % de la population (recensement 1999).

Par secteur, le Plan Local d'Insertion décline les actions de l'ADI sur le territoire.

Ainsi, on peut noter notamment :

- dans le secteur social :

• Le dispositif d'aide financière à l'insertion
• Les actions collectives de proximité (ex : réseau des parents acteurs)
• Les actions en faveur des femmes en détresse

- dans le secteur de l'emploi et de la formation :

• La mise en œuvre du dispositif CIRMA
• La mise en œuvre des contrats d'avenir
• L'accompagnement à la formation

- dans le secteur de l'habitat :

• La facilité de l'accès de l'allocataire du RMI à l'amélioration de l'habitat par le Département.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du Plan Local d'Insertion et après avoir entendu les explications du Maire, délibère et à l'unanimité :

- approuve le PLI 2006 de l'ADI tel que présenté.

Et les membres ont signé

Pour expédition conforme,

MAIRIE DES AVIRONS